



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Beaconsfield, tenue à l'Hôtel de Ville, 303, boulevard Beaconsfield, Beaconsfield, Québec, le lundi 27 mai 2024 à 20 h 30

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le maire Georges Bouelle et les conseillers Dominique Godin, Martin St-Jean, Robert Mercuri, David Newell, Roger Moss

ABSENT :

La conseillère Peggy Alexopoulos

AUSSI PRÉSENTS :

Patrice Boileau, directeur général, Nathalie Libersan-Laniel, greffière et directrice du greffe et affaires publiques

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Son Honneur le maire déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du lundi 27 mai 2024 à 20 h 30

2024-05-210 Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller David Newell et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Beaconsfield du lundi 27 mai 2024 à 20 h 30, tel que soumis.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Son Honneur le maire fait la lecture d'un texte.

(version intégrale bilingue)

At the Council meeting of May 21, item 60.4 on the agenda was to authorize the hosting of the Montreal Symphony Orchestra for a concert at Centennial Park on Saturday, July 27, 2024, at 7:30 p.m. The approximate cost was estimated at \$41,000 for logistics and security costs at the site.

Council voted 4 – 2 against this offer by the OSM.

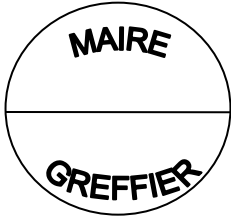
Councillor Robert Mercuri who voted in favour of holding the concert initiated, following this vote, a vigorous debate with the other members of Council as to whether we should revisit the decision made at the Council meeting.

Ce débat nous a emmenés à réaliser que cette dépense d'approximativement 41 000 \$ n'aurait pas d'impact néfaste sur les finances de Beaconsfield qui sont présentement en santé. Même si ce montant n'est pas inclus dans le budget 2024.

Le débat nous a aussi permis de résoudre des mécontentes sur d'autres dépenses importantes qui ne sont pas incluses dans le budget 2024.

Je vais proposer au prochain caucus une procédure qui nous évitera d'avoir de telles mécontentes sur les dépenses ou investissements qui ne sont pas budgétés.

Under the circumstances, I decided, as Mayor, to hold a Special Council meeting tonight to reconsider the decision that was made at the May 21 Council meeting, in view of the debate we had and additional information that was shared on City finances, as well as the misunderstandings on other out of budget expenses that were settled.



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Ce soir, nous tiendrons donc un autre vote pour autoriser l'accueil de l'Orchestre symphonique de Montréal pour un concert au parc Centennial le samedi 27 juillet 2024, à 19 h 30 et fermeture du boulevard Beaconsfield de 17 h à 22 h.

Les coûts de logistique et de sécurité du site sont à un montant estimé de 41 000 \$ et seront payés par la Ville.

La greffière annonce le début de la période de questions.

Il n'y a aucune question du public.

La période de questions se termine à 20 h 32.

60.

GÉNÉRAL

60.1

Autorisation d'accueillir l'Orchestre symphonique de Montréal pour un concert au parc Centennial le samedi 27 juillet 2024 à 19 h 30 et fermeture du boulevard Beaconsfield de 17 h à 22 h et que les coûts de logistique et de sécurité du site, à un montant estimé de 41 000 \$ plus les contingences, soient payés par la Ville - révisée

2024-05-211

ATTENDU QUE la Ville s'est engagée à enrichir le paysage culturel et à rehausser la qualité de vie de ses résidents et que la Ville est un endroit prisé pour la tenue d'événements prestigieux de grande envergure;

ATTENDU QUE l'Orchestre symphonique de Montréal, un organisme de renommée internationale, est reconnu pour ses prestations musicales exceptionnelles et sa capacité à attirer des publics de la ville et d'ailleurs, contribuant ainsi à l'économie locale et au prestige culturel;

ATTENDU QUE la tenue d'un spectacle de l'Orchestre symphonique de Montréal offrira aux résidents de la ville une occasion unique d'entendre de la musique orchestrale de grande qualité, ce qui favorisera l'esprit communautaire et l'appréciation culturelle;

ATTENDU QUE tout en reconnaissant les implications financières et les coûts associés à l'organisation et à la tenue d'un événement aussi prestigieux, la Ville reconnaît les avantages à long terme et l'impact positif sur le bien-être de la communauté et le développement culturel;

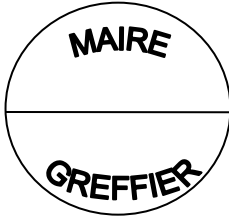
ATTENDU QU'un événement majeur, tel qu'une représentation de l'Orchestre symphonique de Montréal, rehausse considérablement le rayonnement de la Ville de Beaconsfield aux niveaux régional, provincial et national, en mettant en évidence l'engagement de la ville envers l'excellence culturelle;

ATTENDU QUE la Ville est déterminée à faire en sorte que certains résidents, y compris les aînés et les personnes à mobilité réduite, aient accès aux événements culturels et puissent en profiter;

CONSIDÉRANT que la Ville a tout récemment été en mesure de sécuriser un espace pour cette clientèle;

CONSIDÉRANT les informations énoncées dans la présente résolution ainsi que l'espace pour les résidents de Beaconsfield, la décision énoncée à la résolution 2024-05-206 pourrait être reconsidérée, et ce, rapidement puisque le programme de l'OSM doit être publié le ou vers le 4 juin;

Il est proposé par le conseiller Robert Mercuri, appuyé par le conseiller David Newell et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de rescinder la résolution 2024-05-206 et d'autoriser l'accueil de l'Orchestre symphonique de Montréal pour un concert au parc Centennial le samedi 27 juillet à 19 h 30 et la fermeture du boulevard Beaconsfield de 17 h à 22 h et que les coûts de logistique et de sécurité du site, à un montant estimé de 41 000 \$ plus les contingences, soient payés par la Ville;



Procès-verbal du Conseil de Beaconsfield

Qu'un certain espace limité soit réservé aux résidents de Beaconsfield qui sont des aînés ou à mobilité réduite, afin qu'ils aient l'occasion d'assister au spectacle de manière accessible; et

D'autoriser la Directrice, Culture et loisirs à signer l'entente requise afin de donner effet à la présente résolution.

VOTES EN FAVEUR :

Les conseillers Martin St-Jean, Robert Mercuri, David Newell

Son Honneur le maire vote en faveur de la motion.

VOTES CONTRE :

Les conseillers Dominique Godin, Roger Moss

LA MOTION EST ADOPTÉE. L'AUTORISATION D'ACCUEILLIR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL POUR UN CONCERT AU PARC CENTENNIAL LE SAMEDI 27 JUILLET 2024 À 19 H 30 ET FERMETURE DU BOULEVARD BEACONSFIELD DE 17 H À 22 H ET QUE LES COÛTS DE LOGISTIQUE ET DE SÉCURITÉ DU SITE, À UN MONTANT ESTIMÉ DE 41 000 \$ PLUS LES CONTINGENCES, SOIENT PAYÉS PAR LA VILLE – (RÉVISÉE) EST AUTORISÉE.

95. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Martin St-Jean, appuyé par le conseiller David Newell et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance extraordinaire à 20 h 35.

MAIRE

GREFFIÈRE